



RENCONTRE AUTOUR DES ENJEUX D'INSTALLATION-TRANSMISSION DES PERSONNES NON-ISSUES DU MILIEU AGRICOLE

Synthèse



A PROPOS

La production d'une alimentation locale, durable et de qualité nécessite des agriculteurs nombreux, ancrés dans leurs territoires et engagés dans l'évolution de leurs pratiques. Or, le recul démographique des agriculteurs se poursuit : un exploitant sur quatre n'est pas remplacé et près de 40% des agriculteurs ont 55 ans ou plus et partiront à la retraite dans la décennie à venir.

L'installation de jeunes non-issus du milieu agricole (NIMA), qui représente aujourd'hui une part importante des installations hors-cadre familial aidées, peut contribuer au renouvellement des générations. Pourtant, pour les agriculteurs, céder leur exploitation à un jeune non-issu du monde agricole est loin d'être une évidence. Comment dès lors collaborer au sein des territoires et entre générations, avec des visions du métier parfois différentes, pour relever les défis de l'installation agricole et du maintien du dynamisme agricole des territoires ?

Installée au sein du Salon International du Machinisme Agricole (SIMA), la première édition de la table-ronde NIMAgora a réuni des agriculteurs, aspirants néo-paysans, professionnels du secteur et chercheurs, pour échanger sur les enjeux de la transmission des exploitations agricoles et les leviers de l'installation néo-paysanne.

La table-ronde, animée par Guillaume Dhérissard, Directeur de Sol & Civilisation, a bénéficié des témoignages de : Benoît Julhes, Secrétaire Général du réseau "Installer en Massif Central" porté par les JA ; Elodie Patrice, Coordinatrice régionale Semeurs du possible, membre du Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) ; Arnaud Billon, ayant repris la gestion d'une ferme familiale en réinventant le modèle (Ah La Vache) ; Léa Radzic, chargée d'études à l'APCA ; et Mathilde Joubert, chargée de mission installation et transmission à la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire (CA37).

Voici une synthèse des échanges. Une retranscription complète est également disponible sur <http://www.aiyana.org/nimagora2019>.

Camille ATLANI et Clémentine ANTIER
Co-fondatrices Assises Néo-Paysannes / NIMAgora
contact@aiyana.org

Nous tenons à remercier chaleureusement les organisations partenaires qui ont soutenu la tenue de l'événement : Comexposium, la France Agricole, Sol et Civilisation ; ainsi que tous les participants de leur présence et contribution.

Un phénomène marqué de recul du nombre d'agriculteurs, enjeux pour les territoires

La diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit avec un nombre d'installations aujourd'hui bien inférieur à celui des départs à la retraite. Sur les vingt dernières années, les installations agricoles ont diminué de 30%. Cela se traduit selon les régions par une tendance à l'agrandissement des exploitations restantes ou par une franche déprise agricole, avec un enrichissement des parcelles. Certaines régions, comme le Massif Central, sont particulièrement touchées ; tout comme certains métiers agricoles, tels que l'élevage. Au-delà de la question purement agricole, la diminution du nombre d'exploitations et d'entreprises associées (abattoirs, usines de transformation, etc.) impacte fortement le dynamisme des territoires, tant sur le plan humain que sur celui de la gestion de l'espace et des services publics. Cela, à son tour, influence négativement à la fois la motivation des cédants et l'attractivité des territoires pour des repreneurs potentiels. Le défi à relever est donc grand, pour certains territoires, de parvenir à attirer des jeunes pour assurer la reprise des installations, le maintien des activités agricoles et des productions locales et, in fine, maintenir leur dynamisme local.

Les aspirants agriculteurs non-issus du milieu agricole : une solution ?

Devant cet enjeu de société, un nombre croissant de personnes non-issues du milieu agricole (NIMA), sortant souvent d'une première activité, cherchent à s'installer. En 2016, la moitié des 20 000 porteurs de projets passés dans les Point Accueil Installation (voir plus bas) étaient NIMA. Mais la reprise d'une exploitation par - ou la cession de son exploitation à - un NIMA n'est pas toujours simple. En effet, les aspirants agriculteurs NIMA portent bien souvent des projets agricoles très différents des agriculteurs qui partent en retraite, tant sur les modèles de production que de commercialisation. La plupart d'entre eux ne choisit donc pas de reprendre une exploitation telle quelle. Outre des aspirations et visions du métier différentes, cela est pour partie dû à un contexte économique qui a changé : bien des exploitations classiques sont confrontées à des enjeux de rentabilité (les coûts de production dépassent le chiffre d'affaire), comme le démontre le nombre de départ du métier pour raisons économiques ; elles sont grandes et souvent trop chères à acquérir pour des jeunes NIMA en quête de foncier. Tout comme les jeunes installés issus du milieu se tournent vers de nouvelles solutions (mutualisation, transformation, vente directe, etc.), ces nouveaux arrivants sont aussi en recherche de solutions alternatives de financement de leur investissement, de modèles économiques nouveaux et de techniques et modes de production plus inscrits dans le paradigme de l'agroécologie.

Mais les défis sont nombreux pour les jeunes NIMA qui souhaitent s'installer. Il s'agit d'un projet très exigeant : il faudra trouver le bon lieu, s'intégrer, se former, louer/acheter, gérer les aspects administratifs, entrer en activité productive, etc. De nombreuses questions se posent : comment accéder au foncier ? Quels modèles choisir pour assurer la pérennité d'un projet dans un monde changeant ? Quelles postures et démarches adopter pour construire une harmonie entre résilience et productivité ?

Des dispositifs d'accompagnement historiques et nouveaux

Le parcours d'installation agricole est long et exigeant car devenir agriculteur requiert d'acquérir de multiples compétences : il faut être bon producteur, commercial, gestionnaire, avoir un équilibre entre vie personnelle et professionnelle puisque l'agriculture demande un engagement très élevé, se faire un réseau, faire ses preuves vis-à-vis des voisins agriculteurs, etc.

Dans chaque région française, un Point Accueil Installation (PAI) est la première étape pour les porteurs de projets agricoles. Il a vocation à accueillir toutes les personnes intéressées par une activité agricole, quel que soit le stade d'avancement de leur réflexion ou de leur projet

d'installation. Des conseillers y accompagnent les candidats dans la définition de leur projet et mettent à disposition des sources d'informations concernant les formations, les stages, les dispositifs d'accompagnement et d'aides à l'installation, les réglementations, la recherche d'une exploitation ou d'un associé, les conditions de travail, etc. Par la suite, le PAI conduit vers la construction du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) puis vers un Plan de Développement d'Exploitation (PDE).

Parallèlement, des dispositifs nouveaux et complémentaires émergent, tels que les espaces-tests, les coopératives d'activité, le salariat, la location, etc. Les espaces-tests agricoles, par exemple, permettent à des porteurs de projet d'expérimenter le métier, d'en découvrir toutes ses dimensions et d'éprouver leur capacité à monter et gérer une activité agricole. Il sert "d'outil de prévention" et de préparation à l'installation en leur permettant de tester leur vocation avant de réaliser des investissements importants. Si tous les jeunes qui y passent ne décident pas par la suite de s'installer, une sortie positive des espaces-tests prend la forme d'un projet d'entreprise viable sur une durée d'au moins cinq ans.

Des défis aussi du côté des agriculteurs cédants, des conditions pour la rencontre

Pour les agriculteurs proches de la retraite, céder leur exploitation à un jeune non-issu du monde agricole est loin d'être une évidence. De multiples questions se posent : peut-on avoir confiance dans les compétences du repreneur, qui devra assurer la pérennité de l'exploitation ? Son projet peut-il s'inscrire en cohérence avec l'historique de l'exploitation, même s'il implique un tournant dans sa gestion ? Comment faire ce choix en bonne entente avec les agriculteurs voisins ? Comment développer les compétences nécessaires pour accompagner le ou les jeunes qui reprennent ? Et enfin, quel compromis trouver entre la possibilité d'une valorisation financière lors de la cession de l'exploitation et l'accessibilité pour le jeune qui s'installera ?

De nombreux freins à la transmission existent : un certain manque d'anticipation des projets de transmission, un décalage entre l'offre en exploitations et les projets d'installation, des problématiques liées au foncier (disponibilité, prix, conflits d'usage et concurrence sur l'utilisation des sols), une concurrence entre stratégies d'agrandissement et d'installation, un déficit d'attractivité du métier d'agriculteur, la capacité d'accueil des territoires et parfois une prise en compte trop partielle des différentes dimensions de la transmission.

Malgré tous ces défis, les organisations qui appuient la transmission des exploitations agricoles et l'installation des jeunes soulignent que céder une exploitation hors du cadre familial à un-e jeune NIMA peut être une voie intéressante, qui permet de contribuer au dynamisme des territoires, au renouvellement des générations et à l'ouverture vers d'autres modèles agricoles. D'ailleurs, la transmission est un sujet important pour les agriculteurs, qui, pour la majorité d'entre eux, souhaitent que l'activité de leur ferme continue après eux.

Derrière la question de la transmission, des enjeux importants se situent donc à la fois chez l'agriculteur qui part (problématiques liées à la cessation d'activité), chez les jeunes qui s'installent (problématiques liées à l'installation) et enfin conjointement chez l'agriculteur qui part et le(s) nouvel(eaux) installé(s) (problématiques de la transmission, de la compréhension réciproque).

Une "culture du faire ensemble" à co-construire dans les territoires

NIMAGORA a permis de révéler un point essentiel lorsque l'on aborde les enjeux de l'installation-transmission : ce n'est pas un problème agricole, mais un problème de territoire. En conséquence, l'élaboration de solutions doit se faire à partir d'une réflexion collective réunissant tous les acteurs locaux : boulangers, laiteries, collectivités, chasseurs, agriculteurs, mouvements citoyens, syndicats, banques, SAFER, etc. Face à un tel enjeu, il est indispensable de partir du territoire et de ses acteurs pour co-construire des solutions innovantes et adaptées.